

Juriste en conformité / Compliance officer

Par **Andy96**, le **17/03/2019** à **18:40**

Bonjour,

Je suis actuellement étudiant en Master I droit des affaires. J'effectue des recherches pour les futurs Master II auxquels je souhaite candidater.

Je m'intéresse depuis quelques semaines au métier de "compliance officer". Cependant, mes recherches ne sont pas totalement fructueuses et j'éprouve des difficultés à trouver des réponses pertinentes. Cela est sûrement dû au développement récent de ce métier et je ne pense pas que cela soit un effet de mode.

J'espère que vous pourrez répondre à mes questions :

Le métier de compliance officer s'exerce d'après mes informations, principalement en interne au sein d'entreprises privées et majoritairement dans les banques. J'ai l'impression que ce métier se limite principalement à des missions de veille et de contrôle, à la manière de la fonction "d'audit interne". Or, ce qui m'intéresse dans le droit est d'apporter des solutions futures à des problèmes actuels, et non simplement un contrôle des réglementations, à la manière d'un gendarme permanent de l'entreprise.

1° Est-ce que mon analyse est juste sur ce métier, se limite-t-il à une fonction de contrôle et d'avertissement, en l'absence de toute "créativité" ?

2° Ce métier doit-il s'exercer principalement dans des grandes places financières, comme Paris ? Peut-on exercer en Province ?

3° La dimension libérale, notamment comme avocat, me semble exclue pour ce métier, est-ce juste ?

4° Enfin, plusieurs Master II proposent une formation pour ce métier, dois-je privilégier un master plus général ou une formation spécialisée en alternance ?

Cela fait beaucoup de questions et je serai très reconnaissant du temps que vous prendrez pour me répondre.

Merci d'avance.